Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† JOSEPH BAECHLER

A fin août 1972, un grand ami des abeilles et des apiculteurs, M. Joseph Baechler, à Belfaux, à l'âge de 82 ans, nous quittait pour un monde meilleur.

D'une santé et d'une vigueur étonnantes malgré le poids des ans, il s'occupait encore de son grand rucher avec tous les soins voulus. Mais brusquement visité par la maladie dès 1970, il dut se résigner à diminuer le nombre de ses ruches, puis à les liquider entièrement. C'est alors qu'il quitta la société d'apiculture « L'Abeille fribourgeoise » dont il fut membre dès 1910, vice-président de 1920 à 1961, année où il fut proclamé membre d'honneur.

Enrichies par une longue expérience, ses connaissances en faisaient un apiculteur fort avisé, très consulté et toujours disposé à renseigner, à rendre service avec empressement et affabilité. Les distinctions de la SAR pour long sociétariat, les médailles d'or et diplômes pour concours de rucher illustrent bien ses capacités et mérites apicoles.

Travailleur infatigable, secondé par une femme admirable, outre ses occupations agricoles, il trouva encore le temps de participer à la vie publique, Membre du Conseil communal durant de nombreuses années, huissier de la Justice de Paix de Belfaux, il eut encore à cœur de présider longtemps aux destinées de la fanfare paroissiale qui lui décerna le titre de président d'honneur, titre qui lui valut d'être conduit au cimetière aux accents funèbres de la Lyre. Là, une foule de parents, d'amis, de connaissances et des délégations de sociétés, par leur présence, avaient tenu d'adresser d'émouvants adieux au regretté disparu.

Que sa famille, et spécialement l'un de ses fils et un beau-fils, apiculteurs, veuillent bien trouver ici encore l'expression de la sympathie de la part de la société d'apiculture « L'Abeille fribourgeoise ».

Ph. C.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON ET PIED DU JURA

† M. Eward Beney

Le décès de M. Edward Beney, survenu à l'âge de 67 ans, a attristé tous ceux qui l'ont connu.

Né à Valeyres-sous-Ursins, il y a fait toute sa vie d'agriculteur, conduisant avec intelligence et compétence un important domaine continué par son fils. Ce citoyen fut pendant plusieurs législatures un municipal apprécié de son village. Il était un visage bien connu de notre monde agricole du Nord vaudois,

sympathique et très direct dans ses contacts avec autrui, il avait l'amitié de tous ceux qui l'ont approché.

M. Edward Beney avait connu tout jeune le souci des responsabilités, son père étant décédé prématurément, il avait dû faire face à la marche du train de campagne familial. Il l'a fait avec courage et sa récompense fut de voir prospérer son domaine sur cette terre de Valeyres qu'il aima tant.

Tout jeune aussi, il s'intéressa à la vie de nos abeilles et consacra beaucoup de temps à son apier. Apiculteur consciencieux et méticuleux, ses colonies étaient toujours prêtes pour la première récolte. En 1970, la SAR lui remit un souvenir pour 25 ans de sociétariat. Devant sa ferme, ses abeilles étaient devenues une partie de sa vie, il vivait dans leur intimité, il y trouva cette joie et cette force animante qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, malgré le mal dont il souffrait et qui devait l'emmener.

A Mme Beney et aux membres de sa famille, la Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura exprime toute sa sympathie.

L. F.

MM. GOTTFRIED STEINMANN ET CHARLES FIVAZ A PAYERNE

Coup sur coup, notre section d'apiculture Payerne - Basse-Broye est frappée par le deuil. Le 29 décembre, nous rendions les derniers honneurs à M. Charles Fivaz, membre assidu et dévoué, puis le lendemain, une nombreuse cohorte rendait un ultime hommage à M. Gottfried Steinmann, notre vétéran, entré dans la section en 1917 et membre de notre comité.

Ainsi, notre section subit une perte sensible par la disparition de ces deux membres qui furent de sûrs soutiens et qui en maintes circonstances se dévouèrent pour l'organisation de courses ou en prenant une part active à la vie de la société.

L'apiculture fut le dérivatif apprécié de ces deux membres qui, à côté de leurs activités professionnelles consacrèrent leurs loisirs, de longues années durant, à la conduite d'un rucher. Longtemps aussi, ils prouvèrent leur attachement à notre cause.

A ce titre, MM. Steinmann et Fivaz ont droit à notre profonde reconnaissance. Nous garderons de ces deux sociétaires un souvenir ému et à leurs familles éplorées vont nos sentiments de sincère sympathie.

A. M.

LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

Durant l'année écoulée, nous avons avec regret enregistré le décès de quatre de nos membres :

Christian Krebs, La Coudre

Entré dans la société en 1919, il avait eu l'honneur des jubilaires en 1954 pour le gobelet puis en 1969 pour la plaquette. Il s'est toujours occupé avec beaucoup de compétence de son rucher de 30 colonies, placé près du Buffet du Tram à La Coudre, établissement qu'il a exploité durant de nombreuses années, avant de se retirer dans sa propriété toute proche. Lauréat d'un concours des ruchers, il a gardé malgré son grand âge un attachement profond pour ses avettes. C'était un plaisir renouvelé chaque année, lors de l'inspection sanitaire, d'entendre ses souvenirs apicoles et savourer sa gentillesse. Son enthousiasme a fait que son fils Hermann, membre de notre section, s'occupe aussi avec succès d'un gros rucher.

Christian Krebs est décédé le 26 mars 1972. Nous réitérons ici notre profonde sympathie à toute sa famille.

Edmond Cattin, Côte 2, Neuchâtel

Amoureux de la nature, comme employé de banque déjà, il s'occupait avec beaucoup de bonheur d'une vingtaine de ruches DB dans le jardin de son habitation. Dès sa retraite, il a agrandi et transféré son exploitation dans la région de la Roche de l'Ermitage. Pendant plusieurs années, il a pu s'adonner pleinement à ses abeilles. Sa santé déficiente l'obligea à être hospitalisé à la fin de l'été 1972. Ce fut un grand soulagement pour lui que la société s'occupe au dernier moment de la mise en hivernage. Ses forces revenant, il avait fait des efforts pour venir sur place et s'assurer que ses amies étaient confortablement installées pour la mauvaise saison. Malheureusement, il ne verra pas le résultat de cette opération. Il est décédé le 7 décembre 1972. Il était entré dans la société en 1940. Le cendrier des jubilaires lui a été délivré en 1969. Nous gardons un très bon souvenir d'Edmond Cattin et nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Henri Girardier, Orée 18, Neuchâtel

Contrôleur des chemins de fer, il avait quelques ruches depuis très longtemps. Ses services irréguliers ne favorisaient pas une activité dans notre société aussi ce n'est qu'à sa mise à la retraite qu'il demanda son admission. Il y a été reçu en 1964. Dès lors, il participa à plusieurs de nos manifestations et s'intéressait vivement à nos débats. Il nous avait transmis sa démission pour fin 1972. Il est décédé le 11 décembre dernier. Henri Girardier nous laisse le meilleur souvenir et nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Auguste Wenker, Cortaillod

Ancien agriculteur-vigneron, il n'est venu à l'apiculture que tardivement et pour succéder à ses fils qui n'avaient pu emporter avec eux dans leurs déplacements professionnels les deux ou trois ruches qu'ils possédaient. Comme membre du Conseil communal de son village, il s'est dévoué pour la chose publique durant plusieurs législatures, comme responsable du dicastère des forêts. C'est ainsi que le garde forestier, apiculteur également, a pu contribuer à lui faire sentir les satisfactions que peuvent procurer les abeilles. Il était entré dans notre société en 1967 et sa mort est survenue le 26 novembre dernier.

Que la famille de M. Auguste Wenker veuille bien trouver ici l'expression de toute notre sympathie.

E. R.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Nous avons la douleur d'annoncer à nos membres, le décès de **M. Emile Robatel,** agriculteur à Torny-le-Grand, enlevé à l'affection de sa famille, à l'âge de 78 ans.

Le défunt était bien connu dans la Basse-Glâne où il jouissait de l'estime générale.

Avec sa courageuse épouse, il éleva une nombreuse famille qui lui fait honneur. Il a eu la grande joie de voir son fils Michel se faire prêtre. C'est d'ailleurs auprès de son fils qu'il mourut à la cure de Delley, où il était allé se reposer quelques jours.

Agriculteur avisé, il exploitait un important domaine et en avait remis la direction à ses fils. Il possédait des dons pour le travail sur bois. C'est ainsi qu'il confectionnait des quantités d'outils aratoires, fourches et rateaux, où l'on découvrait sa main de maître.

M. Robatel se dévoua de longues années durant pour les affaires publiques de sa commune et de sa paroisse. Il fut pendant 40 ans président de paroisse où ses avis étaient très écoutés, recherchant avant tout le bien général.

Proche de la nature, le défunt possédait quelques colonies d'abeilles qui lui procuraient aussi de belles satisfactions. Membre vétéran de la section, il était très assidu aux réunions.

Accompagné de son épouse, on aimait le rencontrer dans les courses de la société.

Nous présentons à Mme Robatel et à ses enfants l'expression de notre vive sympathie en l'assurant que nous gardons un fidèle souvenir de leur cher défunt.

J. C.

Communiqués

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Section de Martigny

Des cours de vulgarisation apicole seront donnés à :

Martigny, le samedi 3 février 1973, à 14 heures et le mardi 13 février 1973, à 20 heures, Café des Touristes.

Fully, le samedi 17 février 1973, à 20 heures, Café de la Place.

Sujet : **La conduite du rucher.**

Tous les apiculteurs y sont cordialement invités. *Le conseiller apicole.*

VALAIS

Les apiculteurs du centre du Valais ainsi que tous les amis des abeilles sont cordialement invités à une rencontre amicale mensuelle qui se tiendra le **samedi 10 février 1973, à 20 heures, au Café de la Dixence, place du Midi 35, Sion.**

Programme : échange d'idées et discussion ! *Un apiculteur.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Comme les années précédentes, nous organiserons des visites des ruchers pendant la saison apicole 1973 avec la collaboration de notre nouveau conseiller apicole, M. Roger Delabays.

Les membres qui désireraient notre visite ou ceux qui seraient disposés à nous recevoir peuvent s'annoncer au président, **M. Henri Matthey, Belle-Roche, tél. 31 18 20.**

Le comité.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale pour le **18 février 1973 à 14 heures** à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly.

Tractanda :

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs.
3. Rapport présidentiel.
4. Rapport des inspecteurs de ruchers et contrôle des miels.
5. Rapport de la station de Coppi.
6. Nomination d'un membre vérificateur.
7. Admissions et démissions.
8. Programme d'activité pour 1973.
9. Divers.

Le comité.

SECTION DU GROS-DE-VAUD

L'assemblée générale a été fixée **au dimanche 18 février 1973, à 13 h. 30, au local habituel.**

Ordre du jour statutaire : en fin d'après-midi, film présenté par M. René Cottier, d'Echallens : « Mon Voyage en Angola » (colonie portugaise d'Afrique). Un film que vous devez voir !

Le comité.

VAL-DE-RUZ

Cours apicole : **le mercredi 14 février, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Epervier, Cernier.**

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 12 février 1973 à 20 h. 30, au local, Restaurant Feldschlösschen,** route des Jeunes, Acacias.

Soirée cinéma avec la présentation du film « La Vie des Abeilles » et un autre film sur la nature. Cordiale invitation à tous. *Le comité.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Rappel

Plusieurs membres du comité étant, le 27 janvier, absents de Lausanne, l'assemblée générale fixée à cette date est reportée au 10 février, à 20 heures. Au Cazard, salle de l'octogone, entresol ; rue du Pré-du-Marché.

Le comité.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués **le samedi 10 février 1973, à 13 h. 30, au Café de Grancy,** Rond-Point 1, Lausanne.

Ordre du jour : 1. Contrôle des délégués. 2. Lecture du procès-verbal. 3. Rapports : a) du président ; b) du caissier ; c) de la commission de gestion (Orbe et Pays-d'Enhaut). 4. Nomination de la commission de gestion. 5. Rapport du service de vulgarisation. 6. Présentation SAR. 7. Nouveaux statuts FVA. 8. Renouvellement du comité FVA. 9. Etat sanitaire du rucher vaudois (M. Aubert, inspecteur cantonal). 10. Propositions des sections et individuelles.

Les sections qui auraient des propositions individuelles à faire, sont priées de s'annoncer par écrit au président, avant le 3 février 1973.

Le comité.

Comptes rendus

SECTION « LE CHAMOSSAIRE » BEX ET ENVIRONS

Assemblée générale, ce dimanche 10 décembre, au local habituel Central Logis à Bex. Sous la présidence avisée de M. Edouard Rayroud, qui ouvre cette séance à 14 h. 30, l'ordre du jour statutaire est rapidement liquidé. Notons au passage le rapport présidentiel relatant l'activité de la section au cours de l'exercice 1972. Si la récolte a été déficitaire, cette année, par contre la vente du miel s'est faite dans de bonnes conditions. Le rucher, propriété de la section, a été transféré à Lavey, sous la conduite experte de notre vice-président, M. Marius Bochatay. Il est en de très bonnes mains, une seule colonie s'étant permise de dépasser les 20 kg. de miel cette année. La sélection Carnica, pratiquée au sein de notre section, commence à porter ses fruits. Bravo Edouard.

Le comité, sous la présidence de M. Ed. Rayroud, a été réélu en bloc, par acclamation.

Pour terminer cette assemblée, notre jeune conseiller technique, André Seiler, à l'aide de diapositives très intéressantes, passa en revue les problèmes apicoles se posant à tout un chacun.

Le président leva cette séance en souhaitant à tous une heureuse année apicole.

P. D.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE, SECTION JURA-NORD

C'est à la Maison Saint-Georges, à Delémont, qu'a eu lieu l'assemblée d'automne, le 26 novembre 1972, présidée par M. Joseph Voyame, de Courfaivre. Plus de cinquante apiculteurs avaient répondu à l'invitation du comité. Après les salutations d'usage et la lecture de quelques lettres d'excuses, le président donna la parole au secrétaire pour la lecture du dernier procès-verbal qui ne donna lieu à aucune observation.

Ce fut ensuite à l'inspecteur des ruchers, M. F. Laederach, de Courfaivre, de présenter le rapport d'activité de la saison apicole 1972. Cette année, les maladies ont été signalées dans plusieurs localités de la section. L'acariose à Courfaivre et à Soulce, les loques à Bourrignon, Corban, Courchapoix et Vermes. C'est dans cette dernière région que les cas les plus graves ont été signalés. C'est grâce à la collaboration de plusieurs inspecteurs que les ruchers de plusieurs villages du Val-Terbi ont été contrôlés et assainis. L'inspecteur signala que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a fallu soufrer 53 colonies chez 12 apiculteurs. La caisse cantonale des épizooties a été fortement mise à contribution pour indemniser tous les apiculteurs qui, au cours de cette année ont subi des pertes. C'est en effet une somme totale de 5835 fr. 50 qui leur a été versée.

L'assemblée décida ensuite de poursuivre une action de sucre pour le nourrissement des abeilles et de faire une commande collective dès le printemps prochain.

On entendit le rapport du responsable de la station de fécondation, M. Ch. Allimann, d'Undervelier, qui exprima sa satisfaction sur le résultat de ce premier exercice. Près de cent ruchettes furent transportées à la station installée en dessus de Glovelier. Le pourcentage des reines fécondées est éloquent puisqu'il atteint plus de 80 %. M. Allimann invita tous les apiculteurs à profiter des efforts de la commission d'élevage qui s'efforce à améliorer la race de nos abeilles.

Au chapitre des divers, on enregistra surtout des plaintes d'apiculteurs qui s'élèvent contre les traitements des cultures faits par les agriculteurs au moyen de remèdes nocifs aux abeilles qui meurent en masse devant les ruchers. De son côté, M. Léon Jecker, sous-commissaire pour les maladies des abeilles, entretint les auditeurs sur ce qui a été fait dans le cadre de la Fédération jurassienne d'apiculture. Les indemnités versées aux apiculteurs jurassiens pour pertes et aux inspecteurs pour le travail d'assainissement, s'élèvent cette année à plus de 50 000 francs.

C'est encore à l'inspecteur des ruchers, M. Laederach, qu'il appartenait de faire une conférence sur les maladies des abeilles. Il fit d'abord l'historique des maladies du couvain que l'on avait déjà constaté dans l'Antiquité et que l'on dénommait la pourriture du couvain, puis de l'acariose que l'on découvrit en 1920. L'étude du conférencier apporta une lumière sur le réel danger des maladies diverses qui déciment bien des ruchers. Les applaudissements des apiculteurs présents prouvèrent tout l'intérêt que chacun apporta à cette causerie.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION ET ENVIRONS

Un bon quarante pour cent des apiculteurs de la section, sous la houlette de leur président, Jean-Michel Berthod, se dirigeaient, le dimanche 10 juillet 1972, dans le Jura français pour visiter les établissements Deloule à Clairvaux-les-Lacs.

Lorsqu'une telle occasion se présente, il est grand dommage qu'un petit nombre seulement des sociétaires répondent à l'appel. Par contre, l'élément

féminin ne manqua pas. M. Deloule, apiculteur-éleveur bien connu à la ronde, nous fit d'intéressantes démonstrations d'élevage, de marquage de reines. Il fit ce jour-là bien des envieux. En visitant un tel rucher, il y a de la bonne graine à prendre.

Le dîner se faisant attendre, un sandwich offert par la section fut le bienvenu. La main généreuse, un peu tremblante, du bon père Alcide faisait couler à flots un bon fendant que nous avons dégusté avec d'autant plus de plaisir que nous nous trouvions sur le sol français.

Après un excellent dîner pris au Restaurant des Lacs, certains somnolaient à l'ombre d'un digestif servi à l'ancien prix tandis que d'autres visitaient la miellerie de MM. Deloule, père et fils. Pour ne pas faillir à la tradition, il fallut bien repartir avec l'heure de retard et notre retour sur la place de la Planta à Sion eut lieu un peu plus tard que prévu.

Ce n'est pas sans regrets qu'après une si belle et si instructive journée nous nous quittâmes pour rentrer chacun chez soi.

Nous garderons longtemps vivant dans nos cœurs et dans nos esprits le souvenir de cette magnifique promenade du 10 juillet 1972.

Que l'organisateur de la course en soit chaleureusement remercié.

Un participant.

GROS-DE-VAUD

L'assemblée générale a eu lieu le 13 février 1972 à l'Hôtel de Ville d'Echallens. Le comité a été renouvelé tel que constitué. Il a été désigné un inspecteur suppléant, M. J.-P. Eniger. Le conférencier était M. Paroz, président de la section des Alpes et rédacteur de la chronique « Conseils aux débutants ». Il nous a entretenu sur les maladies de l'abeille. Au moyen du microscope, il nous a démontré de quelle façon on pouvait déceler l'acariose. Le traitement au remède de Frow par température de — 4 à + 10° C garde sa valeur.

Le dimanche 14 mai, un cours d'élevage avait lieu au rucher du secrétaire à Fey. M. André Groux, de Bioley-Magnoux, mit à notre disposition du couvain de souche carniolienne. Etant donné le temps froid et maussade, le nombre d'alvéoles mis en place a été limité. On a pu remarquer l'habileté et la compétence de M. R. Fontannaz, dans son travail au pickin.

Ce cours était aussi le but d'une rencontre des membres de la section. Le contrôle du rucher à ce moment-là, promettait davantage d'essaims que de récolte ; la suite a bel et bien confirmé ce pronostic. Sans être pessimiste, l'année apicole peut être classée au-dessous de la moyenne. Le temps froid et sec ne permettant pas le départ de la miellée.

Le 9 juillet, course en Valais ; à Finhaut, nous sommes reçus par MM. Lugon. Nous visitons un magnifique rucher accroché à la montagne, comme le village en général. L'exposition est magnifique, le pavillon soigné, les colonies sont populeuses. Les abeilles ont à leur disposition de splendides tapis de rhododendrons, qui décorent de leur couleur vive, les pentes rocheuses qui s'étendent au-dessus du village. Il faisait très chaud, mais le fendant, préalablement rafraîchi dans une petite fontaine, a été unanimement apprécié. Des petits biscuits maison accompagnaient ce nectar ; aussi c'est de tout cœur que la section du Gros-de-Vaud remercie la famille Lugon pour cette charmante réception.

L'après-midi, visite du chantier d'Emosson. Chacun a pu admirer l'ampleur de la construction de ce barrage, travaux du génie de l'homme, pour acquérir une importante réserve d'énergie destinée aux entreprises des CFF. Avant deux ans, une nouvelle vallée sera immergée et même l'ancien barrage de Barberine.

W. M.